

Interruption du concours de recrutement MCF des 11 avril et 3 mai 2019 de la F2SMH et reconduction du profil de poste 74MCF2492.

Conseil d'administration du 4 novembre 2019

Délibération 2019/11/CA-103

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-3, L.952-6-1 ;

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment son article 9-2 ;

Vu l'avis d'ouverture d'un concours destiné à pourvoir le poste de maître de conférence n° 74MCF2492, publié dans le portail GALAXIE le 21 février 2019 ;

Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte du 19 février 2019 nommant les membres du jury

Vu l'ordonnance n° 1904619 du 12 septembre 2019 par laquelle le juge des référés du tribunal administratif de Toulouse a suspendu l'arrêté du 3 juin 2019 par lequel le président de l'université a annulé les épreuves du concours ouvert pour pourvoir, à l'UFR F2SMH, le poste de maître de conférences n° 2492, section CNU 74 ;

Vu la délibération n° 2019/06/CAC-037 du conseil académique du 18 juin 2019 approuvant le report à la campagne 2020 de deux recrutements de maîtres de conférences pour la composante F2SMH : MCF n° 1639-section CNU 74 et MCF n° 2492-section CNU 74 ;

Vu la délibération n° 2019/07/CA-066 du conseil d'administration du 8 juillet 2019 approuvant le report à la campagne 2020 de deux recrutements de maîtres de conférences pour la composante F2SMH : MCF n° 1639-section CNU 74 et MCF n° 2492-section CNU 74.

Vu la délibération n° 2019/10/CACFR-042 du conseil académique en formation restreinte du 15 octobre 2019 constatant qu'en l'absence de transmission par le comité de sélection d'un avis motivé, il n'a pas été saisi des suites du concours de recrutement ouvert pour pourvoir, à l'UFR F2SMH, au titre de l'année universitaire 2019-2020 le poste de maître de conférences n° 2492, section CNU 74 ;

Vu la délibération n° 2019/10/CAFR-100 du conseil d'administration en formation restreinte du 21 octobre 2019 mettant fin au déroulement du concours organisé les 11 avril et 3 mai 2019, pour pourvoir au titre de l'année universitaire 2019/2020 le poste de maître de conférences n° 74MCF2492 « Histoire du Sport, Education, Santé et inégalités » et proposant la reconduction à l'identique du profil de poste tel qu'il est décrit dans la fiche GALAXIE 2019 n° 4585 (fiche GALAXIE jointe), pour le poste MCF n° 2492-section CNU 74 « Histoire du Sport, Education, Santé et inégalités », dont le recrutement est reporté à la campagne de 2020 ;

Vu la délibération n° 2019/10/CAC-043 du conseil académique en formation plénière du 22 octobre 2019 décidant la reconduction à l'identique du profil de poste tel qu'il est décrit dans la fiche GALAXIE 2019 n° 4585 (fiche GALAXIE jointe), pour le poste MCF n° 2492-section CNU 74 « Histoire du Sport, Education, Santé et inégalités », dont le recrutement est reporté à la campagne 2020 en session non synchronisée, dans les meilleurs délais ;

.../...

Considérant qu'il résulte des termes de l'ordonnance de référé du 12 septembre 2019 que la procédure de concours demeure ouverte et qu'il appartient au seul conseil d'administration de l'interrompre

Considérant qu'aucun nom de candidat ni liste de candidats n'ayant été communiqué par le conseil académique au conseil d'administration, il y a lieu d'interrompre le concours de recrutement ouvert au titre de l'année universitaire 2019/2020 ; que, de surcroît, des irrégularités substantielles ont affecté le déroulement des épreuves de ce concours : absence de la liste d'émargement des membres du jury lors des épreuves des 11 avril et 3 mai 2019, absence du procès-verbal de délibération et de la liste des candidats retenus pour une audition lors de la séance du 11 avril 2019, absence de la liste d'émargement des candidats examinés lors des auditions du 3 mai 2019, défaut de motivation des avis rendus lors de l'audition des candidats le 3 mai 2019, défaut de motivation des avis rendus sur chaque candidature ; que ces irrégularités invalident les délibérations du jury.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration

Article 1 :

Constata qu'il est mis fin au déroulement du concours organisé les 11 avril et 3 mai 2019, pour pourvoir le poste de maître de conférences n° 74MCF2492 « *Histoire du Sport, Education, Santé et inégalités* ».

Article 2 :

Approuve la reconduction à l'identique du profil de poste tel qu'il est décrit dans la fiche GALAXIE 2019 n° 4585 (fiche GALAXIE jointe), pour le poste MCF n° 2492-section CNU 74 « *Histoire du Sport, Education, Santé et inégalités* », dont le recrutement est reporté à la campagne 2020 en session non synchronisée, dans les meilleurs délais.

Toulouse, le 4 novembre 2019
La Présidente,




Régine ANDRÉ-OBRECHT

Nombre de membres : 37
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

FICHE DE POSTE

UFR : F2SMH

Section CNU : 74

Corps : MCF

N° de poste :

Intitulé du profil : Histoire du Sport, Education, santé et inégalités

Profil en anglais : Sports History, Education, Health and Inequality

The profile of this position is intended to strengthen CRESCO's central research theme "Education, health and inequality". The person recruited will focus his or her work on sports history and/or on the study of socialization bodies and training mechanisms in the field of cultural, physical, health and sports practices.

Keywords: Sports History, health, education, Inequality

Enseignement

• Filières de formation concernées :

Tronc commun de Licence STAPS

• Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La personne recrutée devra être en capacité d'intervenir dans la formation en Histoire du sport de la première année de Licence STAPS en y proposant une démarche pédagogique innovante permettant d'améliorer à la fois l'appropriation des connaissances et des compétences par les étudiants en L1. Il ou elle devra également être en mesure d'intervenir en histoire du sport, du corps, des loisirs, de l'éducation physique ou encore du sport-santé en Licence. Il s'agit principalement d'un enseignement de tronc commun en "Histoire du sport en L (Histoire des activités physiques, de l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle)". Il ou elle devra participer à la conception et l'harmonisation du contenu de l'enseignement (CM, TD). Il ou elle devra aussi s'investir également dans les enseignements de Méthodologie du travail universitaire (MTU) dans le domaine de l'histoire et plus largement des sciences sociales. Une prise de responsabilité progressive dans la gestion et la coordination de cet enseignement en L1 et au sein de la composante F2SMH sera attendue.

La personne recrutée devra par ailleurs être en capacité de contribuer à la problématisation des enseignements d'Histoire dans différentes filières, notamment la filière Éducation et Motricité (histoire des loisirs, de l'éducation physique, de la santé). Il devra être en mesure d'accompagner les étudiants de Licence dans la méthodologie des écrits, notamment dans une perspective socio historique. La capacité de la personne recrutée de s'intégrer au sein d'un collectif sera également prise en compte.

Enfin, une prise de responsabilité progressive dans la gestion et la coordination des enseignements d'histoire en L1 et plus largement la prise de responsabilités au sein de la composante F2SMH est attendue.

Recherche

Le profil de ce poste est destiné à renforcer la thématique de recherche centrale du CRESCO « Education, santé et inégalités ». Le Cresco inscrit ses travaux dans une perspective pluridisciplinaire dans le domaine des sciences sociales.

La personne recrutée orientera donc ses travaux sur l'étude en Sciences sociales et plus particulièrement en histoire, dans le domaine des pratiques corporelles, sanitaires et sportives. Il s'agira notamment d'étudier la construction des inégalités (sociales, sexuées, socio-ethniques, territoriales) dans le domaine des usages de la santé, des activités physiques et sportives, et des modes de vie.

Les travaux développés par le CRESCO mobilisent de manière conjointe la sociologie de la socialisation et la sociologie et l'histoire des dispositifs et des politiques publiques. La personne recrutée développera ses recherches sur l'une et/ou l'autre de ces perspectives. Ces dernières se déclinent pour le prochain contrat autour de deux objets de recherche. La personne recrutée se positionnera dans l'un de ses deux thèmes : Corps, activités physiques et construction du genre ; Santé et modes de vie.

Le point central du premier thème porte sur l'étude des socialisations corporelles en relation avec les rapports sociaux de sexe et les inégalités de genre. Le second thème étudie les inégalités sociales de santé et leur inscription dans des modes de vie.

La personne recrutée participera aux recherches du CRESCO sur ces thématiques, elle répondra à des appels à projets, s'inscrira dans la dynamique du site, et participera au développement du CRESCO au niveau international. Des compétences en langue anglaise sont donc fortement souhaitées, ainsi que des compétences méthodologiques indispensables à la participation aux contrats du CRESCO : entretiens biographiques et semi directifs et enquête ethnographique. La capacité du candidat à s'intégrer au collectif de recherche existant et à s'inscrire durablement dans la dynamique collective constituera un élément primordial.

Laboratoire(s) d'accueil : CRESCO

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs
EA	7914		15

Retraite :

nombre de départs à la retraite prévisibles dans les 2 ans pour la (ou les) équipe(s) concernée(s) : aucun

Enseignement :

Département d'enseignement : Tronc Commun

Lieu(x) d'exercice : Université Paul Sabatier - Toulouse

Equipe pédagogique : Licence Staps

Nom directeur département : Caroline DUCES

Tel directeur dépt. : 05 61 55 70 95

Email directeur dépt. : caroline.duces@univ-tlse3.fr

URL dépt. :

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : Université Paul Sabatier - Toulouse

Nom directeur labo : Philippe Terral

Tel directeur labo : 05 61 55 73 42

Email directeur labo : philippe.terral@univ-tlse3.fr

URL labo : www.cresco.univ-tlse3.fr

Descriptif labo : Le CRESCO est une unité regroupant des enseignants chercheurs en sciences sociales et étudiant les pratiques corporelles. Les recherches du CRESCO s'organisent autour d'une thématique centrale: Education, santé et inégalités.

Fiche AERES labo :

Descriptif projet :

Description activités complémentaires :

Moyens :

Moyens matériels

Moyens humains

Moyens financier

Autres moyens

Autres informations :

Compétences particulières requises

Evolution du poste

Rémunération